43ème COLLOQUE de l'association DROIT & COMMERCE

Deauville

Vendredi 16 mars après-midi et samedi 17 mars 2018

LA NÉGOCIATION PEUT-ELLE TOUT ?

Direction scientifique :
Monsieur Christophe JAMIN
Professeur des Universités
Doyen de l'École de Droit de Sciences Po

Le droit se présente traditionnellement comme un instrument de contrainte.

Cependant l'incertitude, la remise en cause de la hiérarchie et le déplacement des rapports de force se conjuguent pour faire place à un droit négocié.

Législateur, juges, administrations, agents économiques, conseils, tous sont désormais en mesure de négocier, à tout moment et dans tous les domaines.

Le droit et sa pratique en sortent bouleversés.

Face à ce phénomène de grande ampleur qui va du plus régalien au plus quotidien, plusieurs questions se posent : à quelles conditions la négociation produit-elle des effets bénéfiques, comment peut-on l'organiser et ne doit-on pas limiter son champ d'application ?

En d'autres termes, la négociation peut-elle tout ?

C'est à cette interrogation cruciale que sera consacré le colloque de l'association Droit & Commerce les 16 et 17 mars prochains.

Renseignements et inscriptions :
Madame Isabelle AUBARD
74, avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS – Tel/Fax : 01 46 28 38 37
Email : isabelle.aubard@droit-et-commerce.org
Site de l'association : www. droit-et-commerce.org

Ce colloque sera validé pour 12h au titre de la formation professionnelle continue des avocats
Colloque éligible à l'obligation de formation continue des experts comptables
Une attestation de présence au titre de la formation continue sera remise aux participants à l'issue du colloque (elle sera directement adressée par nos soins, à l'Ordre, pour les avocats inscrits au barreau de Paris)

Vendredi 16 mars 2018

12h30
Déjeuner buffet au restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière

Accueil des participants à partir de 14h
Travaux : Salon « Le Deauville » de l'hôtel Royal Barrière

Après-midi de 14h30 à 18h30

Présidence de Monsieur Jean MESSINESI
Président du Tribunal de commerce de Paris

ALLOCUTION DE BIENVENUE
Madame Gachucha COURREGE
Présidente de l'association Droit & Commerce

1. **PROPOS INTRODUCTIFS**
   Monsieur Christophe JAMIN
   Professeur des Universités - Doyen de l'École de Droit de Sciences Po

NÉGOCIER AVEC L'ÉTAT

2. **LA NÉGOCIATION DE LA LOI PAR LES ACTEURS PRIVÉS**
   Monsieur Jean-Jacques URVOAS
   Président de la commission des lois de l'Assemblée nationale (2012-2016)

3. **LA PART DE LA NÉGOCIATION DANS LE PROCÈS PÉNAL**
   Madame Julia MINKOWSKI
   Avocat associé - Temime

Pause

4. **EST-IL POSSIBLE DE NÉGOCIER AVEC UNE ADMINISTRATION ?**
   Monsieur Denys de BÉCHILLON
   Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

5. **NÉGOCIER AVEC UNE AUTORITÉ ADMINISTRATIVE INDÉPENDANTE : L'EXEMPLE DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE**
   Monsieur Stanislas MARTIN
   Rapporteur général - Autorité de la concurrence

Discussion avec la salle

***20h** : Dîner de gala*
au restaurant « Côté Royal» de l'hôtel Royal Barrière
(Tenue de cocktail)

Samedi 17 mars 2018

Matinée de 9h à 12h30

Présidence de Madame Agnès MOUILLARD
Présidente de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

NÉGOCIER DANS L'ENTREPRISE

6. RENÉGOCIER LE CONTRAT EN COURS D'EXÉCUTION : LES APPORTS DU NOUVEAU DROIT DES CONTRATS

Monsieur Nicolas DISSAUX
Professeur à l'Université de Lille 2

7. LA NÉGOCIATION DANS LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION : QUELLE MARGE DE MANŒUVRE POUR SES ACTEURS ?

Monsieur Alain GAUVIN
Directeur exécutif des affaires juridiques et réglementaires - Carrefour France

Pause

8. LA NÉGOCIATION DANS LES RELATIONS SOCIÉTAIRES

Monsieur Jean Jacques ANSAULT
Professeur à l'Université de Rouen

9. LA NÉGOCIATION DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DU DROIT DU TRAVAIL

Madame Emmanuelle BARBARA
Avocat associé – August-Debouzy

Discussion avec la salle

12h30
Déjeuner au restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière

Après-midi de 14h à 18h

Présidence de Monsieur Jean-Luc STOESSLÉ
Premier Président de la Cour d'appel de Caen

NÉGOCIER EN SITUATION DE CRISE

10. NÉGOCIATION ET CONCILIATION DANS LE DROIT DES PROCÉDURES COLLECTIVES

Madame Hélène BOURBOULOUX
Administrateur judiciaire – Associée FHB

11. LA PART DE LA NÉGOCIATION DANS LES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX

Monsieur Nicolas CAYROL
Professeur des Universités - Université François Rabelais de Tours

Discussion avec la salle

12. RAPPORT DE SYNTHÈSE

Monsieur Guy CANIVET
Premier président honoraire de la Cour de cassation – Ancien membre du Conseil constitutionnel

CLÔTURE

Les actes du colloque seront publiés par les éditions Lextenso à la revue la Gazette du Palais

---

Hébergement
Hôtel Royal Barrière de Deauville
Adresse : Boulevard Eugène Cornuché -14800 Deauville

Travaux
Hôtel Royal Barrière de Deauville – Salon Le Deauville

Repas
Restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière de Deauville

Bulletin d'Inscription

Ce bulletin est également mis en ligne sur le site : www.droit-et-commerce.org

Colloque des 16 et 17 mars 2018
A retourner impérativement avant le 1er mars 2018 à :

Isabelle AUBARD – 74, avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS
isabelle.aubard@droit-et-commerce.org - Tel : 01 46 28 38 37 – Fax: 09 51 74 02 77
accompagné du règlement

Merci de remplir ces lignes intégralement, elles serviront à renseigner la liste des participants

Nom : ……. *Prénom :* …….
Profession/Titre : ……
……
Si avocat : vous êtes inscrit au Barreau de Paris : OUI ☐ ou au Barreau de : ……
Société : ……
Adresse : ……
CP : …… *Ville :* ……
Tel : …… *Portable :* ……. *Fax :* ……
Email : ……

participera au colloque des 16 et 17 mars 2018
et sera accompagné(e) de :

Nom : ……. *Prénom :* …….
Lignes ci-dessous à remplir si la seconde personne partageant la chambre participe aux travaux
Profession/Titre : ……
……
Si avocat : vous êtes inscrit au Barreau de Paris : OUI ☐ ou au Barreau de : ……
Société : ……
Adresse : ……
CP : …… *Ville :* ……
Tel : …… *Portable :* ……. *Fax :* ……
Email : ……

***Si vous choisissez une inscription au séminaire avec hébergement à l'hôtel du congrès* : Dans le cas où l'accompagnant participe aux travaux, un supplément de 180€ est à rajouter aux tarifs indiqués au verso**
Accompagnant participera aux travaux OUI ☐ NON ☐
selon les modalités suivantes (voir au verso)

Utilisera (ont) le car entre la gare de Deauville et l'hôtel à l'aller et l'hôtel et Paris - Porte Maillot au retour
☐ à l'arrivée à Deauville du train de Paris le vendredi 16 mars à 10h57 (Départ de Paris gare Saint-Lazare à 8h44, changement à Liseux entre 10h26 et 10h35)

☐ au départ de l'hôtel Royal pour Paris - Porte Maillot (départ à l'issue de l'après-midi de travail)
Des travaux sur les voies de chemin de fer entrainent la suppression des trains le samedi

☐ **Désire (nt) recevoir un fichet SNCF** accordant 20% de réduction sur l'aller-retour Paris Deauville aux dates du colloque et horaires de votre choix. Utilisable en 1er et 2cd classes.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EFB, ce colloque est validé au titre de la formation professionnelle des avocats. Il est également susceptible d'être éligible à l'obligation de formation continue des experts comptables. Une attestation de présence sera remise sur place, à titre justificatif. Pour les avocats inscrits au barreau de Paris, l'enregistrement de votre présence sera directement adressé par nos soins à l'Ordre.

L'INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT À L'ORDRE DE EURL DROIT ET COMMERCE

Les prix figurant sous la colonne « **Tarif préférentiel** » s'appliquent uniquement aux membres de l'association Droit et Commerce ainsi qu'à leur conjoint.

Séminaire seul sans hébergement ni repas (prix TTC par personne)	**tarif normal**	**tarif préférentiel**	**(*) étudiant ou avocat moins de 5 ans de Barreau**
Vendredi après-midi et samedi	☐ 300€	☐ 270€	☐ 195€

Séminaire sans hébergement avec repas (prix TTC par personne)	**tarif normal**	**tarif préférentiel**	**(*) étudiant ou avocat moins de 5 ans de Barreau**
Séminaire + le déjeuner et dîner du vendredi et déjeuner samedi	☐ 520€	☐ 470€	☐ 425€
Séminaire + dîner du vendredi et déjeuner samedi	☐ 460€	☐ 415€	☐ 375€
Séminaire + déjeuner du vendredi et déjeuner samedi	☐ 395€	☐ 360€	☐ 325€
Séminaire + déjeuner samedi	☐ 340€	☐ 310€	☐ 280€

(*) Un tarif « spécial », pour le séminaire sans hébergement à l'hôtel Royal, est accordé aux étudiants ainsi qu'aux jeunes avocats de moins de 5 ans de barreau, sur envoi d'un justificatif accompagnant l'inscription.

Séminaire avec hébergement à l'hôtel du congrès : l'hôtel Royal (prix TTC) **Adresse :** Boulevard Eugène Corniché -14800 Deauville	**TARIF NORMAL - TTC**		**TARIF PRÉFÉRENTIEL TTC**	
	Chambre 1 personne	2 personnes Chambre double	Chambre 1 personne	2 personnes Chambre double
Du vendredi matin au samedi après-midi (Déjeuner et dîner du vendredi et déjeuner du samedi inclus)	☐ 750€	☐ 1 105€	☐ 680€	☐ 1 005€
Du vendredi après-midi au samedi (dîner du vendredi et déjeuner samedi inclus)	☐ 690€	☐ 985€	☐ 625€	☐ 895€
Du vendredi soir après dîner au samedi (déjeuner samedi inclus)	☐ 575€	☐ 750€	☐ 520€	☐ 680€

Nuit supplémentaire jeudi à vendredi petit déjeuner inclus			☐ 232€	☐ 266€
Nuit supplémentaire samedi à dimanche petit déjeuner inclus			☐ 232€	☐ 266€

Supplément chambre vue mer 80€ par nuit : soit **…….. €**
Le nombre de ces chambres étant limité, elles seront affectées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Ci-joint le montant de la (des) participation(s).
Séminaire = ……. € + supplément accompagnant participant au séminaire = ……... €
+ supplément chambre vue mer ou vue partiel mer = ……... €

Soit total = ……. € **en chèque à l'ordre de l'EURL DROIT et COMMERCE**
Pour un règlement par virement : merci de contacter Mme Aubard

Une facture acquittée (faisant ressortir la T.V.A.) vous sera adressée après réception de votre règlement

Si l'adresse de facturation est différente :
Société : ……
Adresse : ……...
Tel/Fax : ……

Date : *Signature :*

NB : Toute inscription annulée dans les 5 jours précédant le début de la manifestation ne sera pas remboursée. Pour toute annulation, des frais d'annulation seront prélevés.